

Echirolles, le 15 octobre 2010

## **Communiqué**

### **Echirolles distinguée nationalement pour sa politique gérontologique**

Le Concours national des villes vient de récompenser la ville d'Echirolles, qui s'est vu remettre la distinction de « Pôle d'excellence territorial 2010 », pour sa politique en faveur de l'habitat des personnes âgées et la mise en œuvre du « Label habitat senior services ». 105 collectivités ont participé à ce concours.

L'objectif de ce concours, organisé par l'association « Concours national des villes », en partenariat avec la Caisse des dépôts et la Fondation d'entreprise « le temps des villes », est de mettre en évidence le dynamisme et les initiatives des collectivités territoriales ainsi que d'établir une banque de données globale permettant de répertorier des projets locaux réussis. Cette année, l'édition avait pour thème « les aînés au cœur de nos villes et de nos territoires ».

Le dossier très complet présenté par le pôle municipal gérontologie et handicap de la ville d'Echirolles a retenu l'attention du jury sur les projets de logements intergénérationnels labellisés (La Lorette à la Ponatière, La Rumba au Village 2, Cap Harmonia à la Luire) et la création d'un accueil familial temporaire pour les personnes atteintes d'Alzheimer à la Commanderie.

Le partenariat entre la Ville, la Société dauphinoise pour l'habitat (SDH) et la régie de quartier Pro'Pulse se trouve ainsi distingué.

Lors du récent banquet des anciens d'Echirolles, le maire Renzo Sulli a tenu à « partager avec les anciens cet honneur et cette satisfaction », soulignant que « leur investissement n'est pas étranger à ce résultat et à la qualité des actions que nous menons ». Au-delà, « c'est la globalité de la démarche échirolloise en direction des aînés qui se trouve ainsi distinguée », s'est félicité le maire.

Contact presse : Bruno Cohen-Bacrie, directeur de la communication, ville d'Echirolles  
04 76 20 56 34